

RESTRICTED
SR/LM/36
29 août 1949
FRENCH
ORIGINAL: ENGLISH

COMPTE RENDU ANALYTIQUE D'UNE SEANCE ENTRE
LA COMMISSION DE CONCILIATION
ET LES DELEGATIONS DES ETATS ARABES

tenue à Lausanne le lundi, 29 août 1949,
à 16 heures.

Présents: M. de Boisanger (France) - Président
M. Yalcin (Turquie)
*M. Rockwell (Etats-Unis)
Dr. de Azcárate - Secrétaire Principal
Abdel Monem Mostafa Bey } - Représentants de
M. Abdel Chafi El Labbane } l'Egypte
Fawzi Pasha Mulki } - Représentants du
Dr. Mussa Hussein } Royaume Hachémite
de Jordanie
M. Fouad Amoun } - Représentants du
M. Mohamed Ali Hamade } Liban
M. Ahmed Choukairi - Représentant de la
Syrie

*Suppléant

Le PRESIDENT déclare que les délégations arabes ont été convoquées à la présente séance afin que la Commission reçoive leur réponse au memorandum en date du 15 août qu'elle leur a adressé.

MOSTAFA BEY (Egypte), s'exprimant au nom de toutes les délégations arabes, dit qu'elles ont étudié avec la plus grande attention le memorandum que la Commission leur a adressé. Il leur semble constituer dans les travaux de la Commission une mesure décisive qu'ils accueillent avec plaisir.

Il informe la Commission que les Etats arabes ont établi une réponse commune présentant les vues de tous leurs gouvernements par écrit. Cette réponse comprend deux parties: tout d'abord un aperçu général des vues, où figurent toutes les propositions que les délégations arabes ont faites depuis le début des négociations à Lausanne et, en second lieu, les réponses aux questions contenues dans le memorandum de la Commission. Il existe également une lettre de transmission qu'il lit à la Commission.

Le représentant remet à ce moment la réponse écrite à la Commission et déclare que les représentants arabes seront toujours à la disposition de la Commission pour lui fournir toutes autres explications ou commentaires dont ses membres voudraient disposer.

Le PRESIDENT remercie les Délégations arabes de leur réponse qui sera examinée en tant que document des négociations et fera l'objet d'une étude et de délibérations attentives de la part de la Commission. Une autre séance se tiendra, le plus tôt possible, avec les délégations arabes, afin d'examiner cette réponse et le cours que prendront les travaux de la Commission.